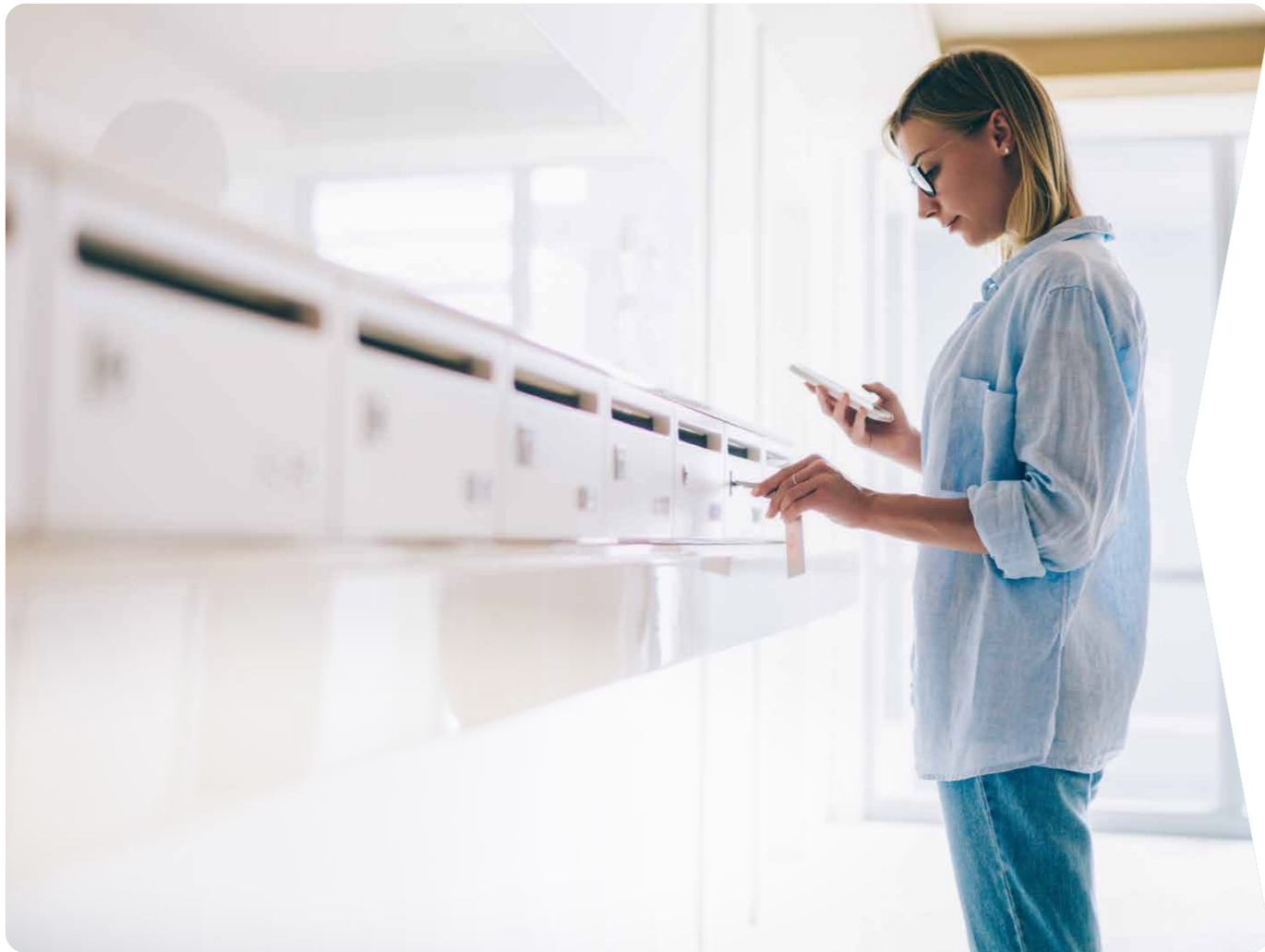


Le guide immobilier de la boîte aux lettres





Des boîtes aux lettres conformes pour chaque projet immobilier

Que vous soyez promoteur immobilier, architecte ou gestionnaire de parc d'activités économiques, ce document vous est destiné.

Aujourd'hui plus que jamais, le métier des opérateurs postaux doit s'adapter à l'évolution de l'habitat, en tenant compte des nouvelles formes d'habitation et de fonctionnement des services. Pour permettre la distribution du courrier, **les boîtes aux lettres doivent être correctement placées et identifiées**. De même, les nombreux colis de tailles diverses doivent pouvoir être acheminés jusqu'à la porte de chaque client.

Cependant, la distribution du courrier et des colis n'est pas toujours chose aisée, compte tenu de la densification et de la diversification croissantes de l'habitat. Les nouveaux projets immobiliers fleurissent, parfois complexes et atypiques.

C'est pourquoi, afin de garantir aux citoyens comme aux sociétés la qualité de service qu'ils sont en droit d'attendre, il est essentiel que les parties prenantes d'un

projet immobilier et le service postal parlent le même langage. Une collaboration étroite est souhaitable, car elle permet de **tenir compte de toutes les contraintes et réglementations existantes, et de dégager la solution la plus appropriée pour chaque projet**.

Que vous soyez promoteur immobilier, architecte ou gestionnaire de parc d'activités économiques, ce document vous est destiné. Il reprend les **notions de base** concernant les boîtes aux lettres, y compris les **règles légales, ainsi que les autres aspects importants de l'adressage**, à prendre en compte dès la phase initiale d'un nouveau projet immobilier. Toutes les réglementations et lois en vigueur y sont illustrées par des cas concrets rencontrés sur le terrain. Ce document, qui se veut concret et pratique, dépasse largement le seul cadre postal.

Un nouveau projet immobilier

Quels acteurs et quelles responsabilités ?

L'adressage d'un nouveau projet immobilier est un aspect à prendre en compte dès sa phase initiale. C'est à l'autorité communale seule qu'il revient d'attribuer une adresse, **quelle que soit l'affectation** du bâtiment (logement, services, entreprises...). Il est donc recommandé de se faire préciser les règles d'adressage communales afin de pouvoir les respecter au mieux et garantir aux futurs occupants une distribution optimale du courrier et des colis.

Les parties impliquées ont chacune leur rôle et leurs responsabilités¹:

Support bpost

1 | PROMOTEUR IMMOBILIER

Soumission des plans du nouveau projet immobilier au service communal

2 | COMMUNE

Attribution de l'adresse complète pour chaque unité de bâtiment

3 | PROMOTEUR IMMOBILIER

- Responsable du bon emplacement de la boîte aux lettres
- Communication aux nouveaux occupants de l'adresse telle qu'attribuée par la commune à l'unité de bâtiment

4 | OCCUPANTS

- Sur base de l'adresse officielle:
- Pour les personnes physiques, domiciliation à la commune
 - Pour les personnes morales, enregistrement à la Banque Carrefour des Entreprises

5 | COMMUNE

Information des organismes d'intérêt public (dont bpost)

¹ Ce processus peut varier selon la commune et la région.

Grands principes en matière d'adressage

Quels nom de rue et numéro de police seront attribués ?



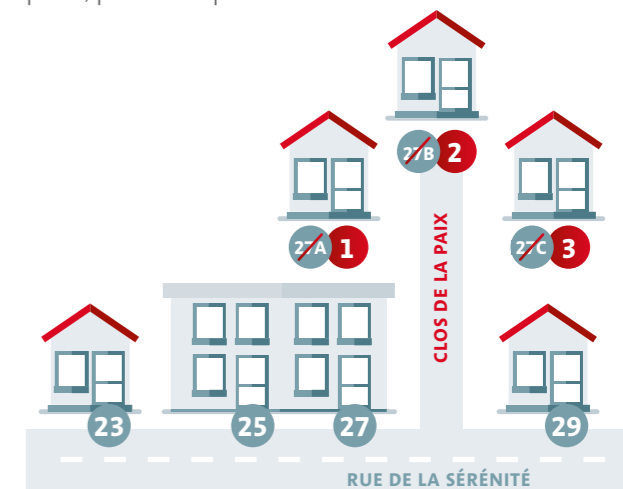
Saviez-vous que ?

L'attribution d'une adresse à une unité de bâtiment est indépendante de son affectation. Les mêmes règles d'attribution s'appliquent, que l'occupant soit une personne physique ou une personne morale (société, administration ...).

L'adresse d'une unité de bâtiment est toujours attribuée sur base de son accès principal à la voie publique ou à usage public.² Cette voie doit disposer d'un nom de rue. Un numéro de police est ensuite attribué à l'accès principal de cette unité de bâtiment.

Un projet immobilier peut inclure **la création d'une nouvelle artère de desserte**, pour ses nouvelles unités de bâtiment. Que cette nouvelle artère soit située en zone privée ou en zone publique, un nom de rue spécifique peut toujours lui

être attribué par une commune.³ Les adresses y gagneront en précision. La numérotation de police s'y fera en référence à cette nouvelle rue et non plus en référence à une autre rue existante, qui dispose déjà de sa propre numérotation de police, parfois complète!



² Une voie à usage public est une artère située en zone privée, desservant plusieurs unités de bâtiment, et à l'accès libre et sûr. – ³ Circulaire du SPF Intérieur 4/11/2020.

Et pour les numéros de boîtes ?

L'arrêté royal du 24 avril 2014 définit que tout numéro de police comprenant plus d'une boîte aux lettres doit être complété par une numérotation des boîtes aux lettres.

Lorsqu'il existe plus d'une unité de bâtiment ou boîte pour un même numéro de police, les autorités communales doivent attribuer un numéro de boîte à chacune de ces unités de bâtiment, **sans exception**. Chaque unité de bâtiment, qu'elle soit attribuée à une personne physique ou une personne morale, doit disposer d'un numéro de boîte distinct.



Saviez-vous que ?

Une numérotation de boîtes qui fait appel à un codage d'étages et d'appartements crée la confusion pour les opérateurs postaux et les fournisseurs. Il est préférable de recourir plutôt à une numérotation de boîte purement numérique et continue. Votre projet comprend 20 unités de bâtiment pour 4 étages ? Les 20 boîtes seront à numéroter de 1 à 20, sans exception.⁴



Bâtiment avec une unité de bâtiment :
l'unité de bâtiment reçoit le numéro de police.

Bâtiment avec plusieurs unités de bâtiment disposant chacune de leur accès propre à la voie :
chaque unité de bâtiment reçoit un numéro de police propre.

Bâtiment avec plus d'une unité de bâtiment partageant le même accès à la voie :
l'accès commun reçoit un numéro de police. Chaque unité de bâtiment reçoit un numéro de boîte propre.

⁴ Circulaire du SPF Intérieur à destination des autorités communales du 23 2 2018, article 20.

La boîte aux lettres, un élément essentiel dans la distribution du courrier

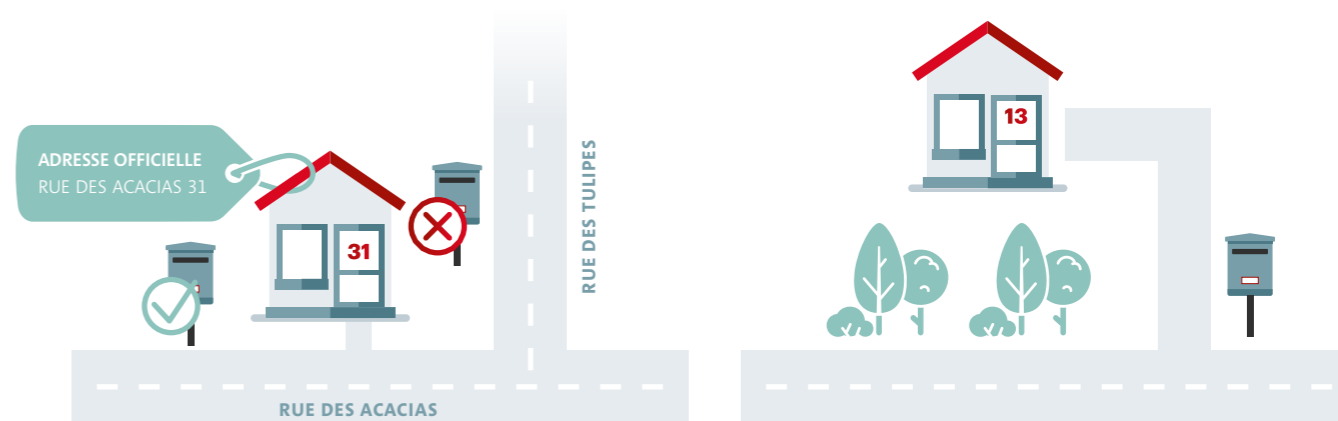
Où doit être placée une boîte aux lettres ?

À l'adresse attribuée par l'autorité communale

Le placement de la boîte aux lettres doit correspondre à l'adresse officielle attribuée par l'autorité communale (nom de rue et numéro de police).

À la limite de la voie publique ou à usage public

Selon l'arrêté ministériel du 20 avril 2007, les boîtes aux lettres doivent être placées à la limite de la voie publique.⁵



⁵ La règle s'applique également dans les voies à usage public desservant plusieurs numéros de police.

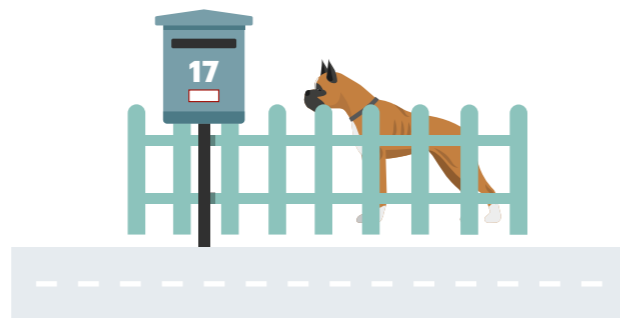
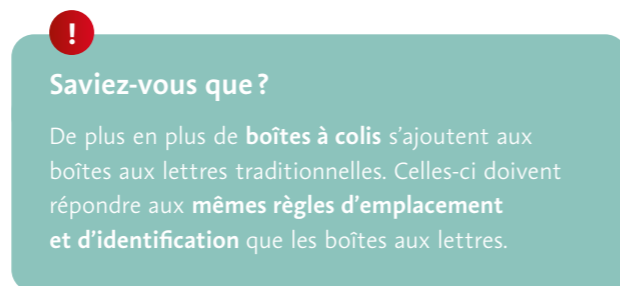
En exception à cette règle de placement au plus près de la voie publique ou à usage public, les boîtes peuvent être placées soit à la porte d'entrée, soit au rez-de-chaussée en un endroit bien éclairé :

- 1 Pour les personnes handicapées dont le handicap est constaté par le service public compétent et qui résulte d'une mobilité réduite ou d'un déficit visuel.
- 2 Pour tout numéro de police comprenant au moins 4 boîtes aux lettres.



Son accès est libre, aisé et exempt de danger

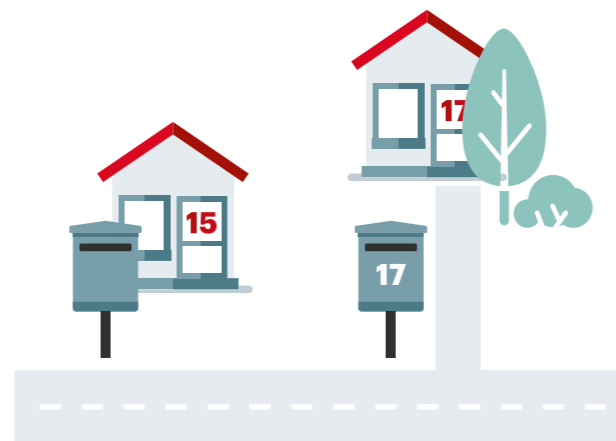
L'accès aux boîtes aux lettres ainsi que leur ouverture doivent être libres, aisés et exempts de danger pour le distributeur.



Comment une boîte aux lettres doit-elle être identifiée ?

L'arrêté ministériel du 20 avril 2007 ainsi que la circulaire du SPF intérieur du 4 novembre 2020 exigent une **identification claire et lisible de la boîte aux lettres par son numéro de boîte** et, si nécessaire, également par **son numéro de police**.

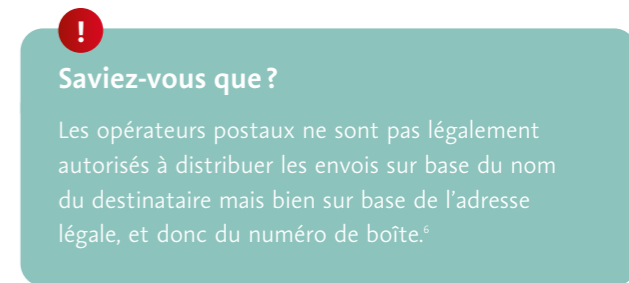
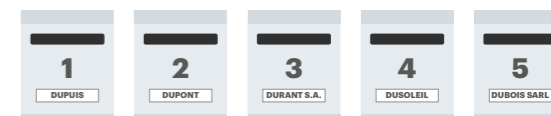
- 1 Au cas où le numéro de police n'est pas lisible de l'endroit où se trouve la boîte aux lettres, le numéro de police doit être indiqué de manière clairement lisible sur ou à proximité de la boîte aux lettres.



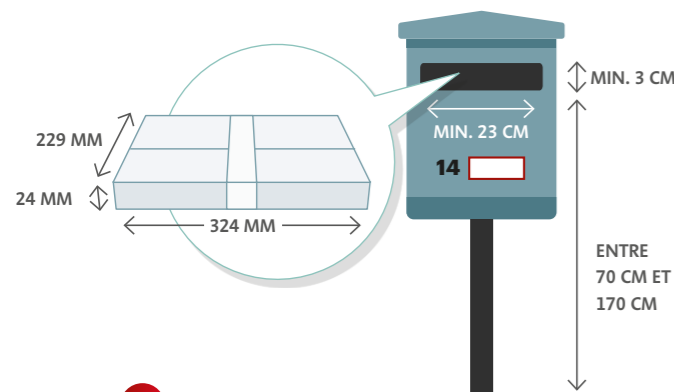
- 2 Si plusieurs numéros de boîte sont attribués à un numéro de police, le numéro de boîte doit être indiqué de manière clairement visible et lisible sur ou à proximité de chaque boîte aux lettres.

Le numéro de boîte à apposer sur la boîte aux lettres est le numéro de boîte attribué par l'autorité communale.

- 3 Dans les batteries de boîtes, les boîtes sont classées dans un ordre numérique logique, sur base de leurs numéros.



Quelles sont les dimensions légales d'une boîte aux lettres ?



! Saviez-vous que ?

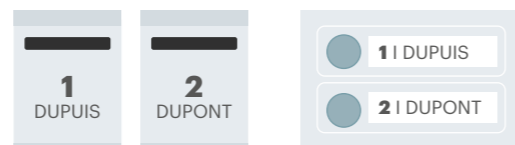
Lorsqu'une boîte aux lettres n'est pas conforme quant à son emplacement, son identification ou ses dimensions, une suspension de la distribution du courrier peut avoir lieu et, en l'absence de régularisation, il peut être procédé au renvoi de tout le courrier à l'expéditeur.⁷

⁷ AR 24/04/2014.

Comment identifier les sonnettes ?

Dès que plusieurs unités de bâtiment partagent la même porte d'accès, un système d'appel permettant de contacter chaque occupant distinctement est à prévoir : sonnettes, parlophonie...

Pour des raisons pratiques évidentes, **les sonnettes ou le parlophone devraient être placés à proximité des boîtes aux lettres**. Le numéro de boîte devrait être mentionné au regard de la sonnette ou du parlophone correspondant.



Mentionner également le nom de l'occupant, qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales, est un plus, voire une nécessité pour les visiteurs, mais n'est pas une obligation légale compte tenu de la législation sur la protection de la vie privée.

L'adresse, en quelques infos pratiques et rappels bien utiles

Quels sont les éléments d'une adresse ?

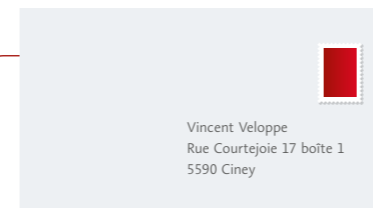
La distribution de tout envoi adressé à une destination en Belgique se fait sur base de l'adresse légale définie dans l'arrêté royal du 24 avril 2014.⁸

Cette adresse se compose des éléments suivants :

- Un nom de rue
- Un numéro de police
- Un numéro de boîte, dès qu'un numéro de police comprend plus d'une boîte aux lettres
- Un code postal suivi du nom de la commune

Qui prévenir en cas de nouvelles constructions ?

Une rencontre entre le promoteur et les services d'urbanisme/population peut s'avérer utile afin de discuter des aspects pratiques du projet. Le promoteur peut apporter des propositions d'adressage mais **seule l'autorité communale est habilitée à déterminer, modifier ou supprimer les données d'adresses situées sur son territoire**.⁹ bpost peut aussi apporter un support dans les phases de création et d'attribution de l'adresse, auprès des communes et des responsables de projets immobiliers. De part sa qualité de prestataire du service postal universel, bpost est partenaire du projet BeSt Address¹⁰ et apporte à ce titre son expertise dans le domaine de l'adressage.



Pour assurer l'exactitude du contenu et du format de l'adresse, des outils sont mis à la disposition de tous, entreprises et particuliers. Vous les trouverez sur le site : www.bpost.be/adresse



⁸ AR 24/04/2014, article 34. – ⁹ Circulaire du SPF Intérieur 4/11/2020.

¹⁰ Belgian Streets And Addresses : projet visant à la mise en place de Registres Régionaux d'adresse, considérés comme source authentique d'adresse.



Votre projet est complexe et vous ne trouvez pas toutes les réponses à vos questions dans ce document ? Grâce à l'expérience et la connaissance acquises dans la desserte quotidienne de millions d'adresses et le rôle de partenaire au sein du projet BeStAddress, bpost peut vous apporter son support pour tout type de projet. N'hésitez pas à prendre contact pour demander conseil et/ou fixer un rendez-vous.

Contactez-nous sur adresse@bpost.be